

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

MERCREDI, 27 JUILLET 1881

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
27 juillet 1881.

LE VENGEUR L'ORPHELINE.

(Suite)

Une fois à la place que lui désignaient ses gardiens il jeta un regard autour de la salle, cherchant madame Leroyer. Il ne la vit pas, mais il reconnut Berthe et son cœur se serra.

— Pour que la pauvre femme ne soit pas venue, — murmura-t-il, — il faut qu'elle soit malade... bien malade... Elle est morte peut-être...

Et il essaya son front où cette pensée sinistre avait fait perler des gouttelettes de sueur.

Berthe ne connaissait point le mécanicien.

Ses yeux se portaient avidement vers les accusés, cherchant lequel, parmi eux, pouvait être René Moulin.

Instinctivement ils s'arrêtaient sur René lui-même.

Une voix intérieure lui criait :

— C'est celui-là !...

Mais ce pressentiment ne constituait point une certitude.

Pour acquiescer cette certitude, la jeune fille devait attendre que le nom de chacun des accusés fût prononcé par le greffier.

D'autres regards que ceux de Berthe s'attachaient aussi sur René Moulin.

Seulement, combien différente leur expression !...

Ils étaient chargés de haine, tandis que les yeux de la jeune fille voyaient en René un ami, un guide, un protecteur.

Le personnage qui fixait de cette façon le mécanicien paraissait avoir cinquante-cinq ou soixante ans.

Une longue barbe grisonnante tombait sur sa poitrine.

Des lunettes à verres bleuâtres encadraient à demi ses yeux.

Son costume propre, mais sans élégance, échappait à l'attention.

Ce personnage, — impossible à reconnaître sous son déguisement, — était le duc Georges de la Tour-Vaudieu.

Prévenu par son âme damnée que l'affaire de René Moulin, — déclarée sans connexion avec l'attentat de la rue Le Pelletier, — viendrait ce jour même à l'audience de la 7^e chambre, il avait voulu assister au jugement.

Une anxiété terrible l'agitait, quoiqu'il regardât comme certaine la condamnation du mécanicien.

L'huisier annonça l'entrée de la cour.

Tout le monde se découvrit et les juges prirent place.

Le siège du ministère public était occupé par un magistrat dont on connaissait la rigidité, mais dont personne, même parmi ses ennemis, ne contestait la droiture.

Cinq ou six avocats, — jeunes pour la plupart, — virent s'installer au banc de la défense.

Le duc de la Tour-Vaudieu les considéra machinalement.

Il tressaillit soudain ; ses sourcils se contractèrent et il baissa la tête en reconnaissant l'un de ces jeunes gens.

Celui-là s'appelait le marquis Henry de la Tour-Vaudieu.

— L'insensé ne se corrigera donc jamais ! — se dit le duc. — Toujours le défenseur des révolutionnaires ! — comme on voit bien qu'il n'est pas de mon sang, quoiqu'il porte mon nom ! — Quel est celui de ces hommes auquel il doit prêter aujourd'hui l'appui de sa parole ?

On venait d'appeler un pauvre diable accusé d'un délit politique insignifiant, — un cri séditieux poussé sur la voie publique à la suite de libations trop copieuses.

Après le réquisitoire violent du ministère public, et la plaidoirie incolore d'un avocat nommé d'office, le pauvre diable fut condamné à six mois de prison, 25 francs d'amende et aux dépens.

C'était exhorbitant !

Le sénateur se frotta les mains ; un mauvais sourire crispait ses lèvres minces sous ses épaisses moustaches postiches...

XII

— Sévérité de bon augure !... — pensait Georges de la Tour-Vaudieu. — René Moulin en aura tout au moins pour deux ans...

Berthe frissonnait d'épouvante. Elle pensait à la note accusatrice glissée par les deux inconnus dans le secrétaire du mécanicien et supprimée par elle.

— Si l'on avait trouvé cette note, se disait l'orpheline, le malheureux était perdu !

Et tout bas elle répétait :

— Mon Dieu... mon Dieu... protégez l'innocent !

La première affaire était terminée.

Le greffier appela :

— René Moulin.

Le mécanicien se leva, très calme, et échangea un regard et un sourire avec son défenseur.

Berthe se sentit défaillir.

Son instinct ne l'avait pas trompée en lui désignant le protégé de son père, l'ami de sa mère, le champion d'une cause sainte.

Un frisson nerveux agita les membres du sénateur et fit trembler ses mains.

L'organe du ministère public donna lecture de l'acte d'accusation.

Cet acte, basé sur les dénonciations du policier Théier, était d'une effrayante habileté. — Les relations avouées de René Moulin avec Orsini, en Angleterre, lui fournissaient des arguments terribles.

Une sorte d'involontaire frémissement de l'auditoire suivit la lecture.

Pour tout le monde, la culpabilité de René Moulin était indiscutable.

On s'étonnait qu'il eût été traduit en police correctionnelle au lieu de passer devant la haute cour de justice.

Persone ne doutait d'une condamnation au maximum de la peine.

Le sénateur, rayonnant, ne parvenait qu'à grand-peine à cacher sa joie.

L'interrogatoire commença.

René, toujours calme, répondit avec l'assurance et la dignité qu'il puisait dans sa conscience d'honnête homme.

Ces explications firent d'une clarté parfaite.

L'accent inimitable de la vérité donnait une grande valeur à ses moindres paroles.

Les questions multipliées et parfois insidieuses du président ne parvenaient point à l'embarrasser. — Dans ce duel entre lui et le représentant de la loi il ne fut pas une seule fois touché en pleine poitrine.

Un revirement s'opérait dans l'opinion publique.

Nombre des auditeurs commençait à croire que René Moulin pouvait bien avoir été compromis par de faus ses apparences.

M. de la Tour-Vaudieu ne souriait plus ; un pli profond se creusait entre ses sourcils.

— Pourquoi laisse-t-on ce misérable s'expliquer ainsi ? — se demandait-il. — Ce magistrat ne montre ni zèle ni intelligence ! Il fallait agir sur l'accusé par l'intimidation et lui couper au besoin la parole.

A l'interrogatoire qui dura près de trois quarts d'heure succéda le réquisitoire.

Il fut ce qu'il devait être, étant donnée la conviction du ministère public, c'est-à-dire écrasant.

Il attirait les foudres de la loi sur ces hommes dangereux entre tous, faisant de la révolution un métier et du désordre une profession, sapant les bases mêmes de la société, s'attaquant au principe d'autorité sans lequel tout n'est que désordre, confusion, chaos ; paralysant l'industrie, arrêtant l'essor du commerce, faisant naître la panique, non seulement dans les villes mais au fond des campagnes les plus éloignées, mettant enfin le pays entier en état de suspicion devant l'Europe. — Il fluissait en demandant l'application rigoureuse de la loi.

Ce réquisitoire ampoulé, plein de phrases creuses et de mots sonores, réveilla les angoisses un instant calmées de Berthe et mit un peu de baume dans les veines du sénateur.

Tous les regards s'attachaient sur René Moulin, étudiant sa physionomie.

A sa surprise générale elle n'offrait aucune trace d'inquiétude, mais une vague teinte d'ironie.

— Que de longs discours perdus à propos de moi ! — pensait le mécanicien ; — Ils auront beau penser, ils ne feront pas que j sois coupable...

— La parole est à la défense, — dit le président.

Henry de la Tour-Vaudieu se leva.

Le sénateur devint très pâle et frissonna de la tête aux pieds.

— Lui, — balbutia-t-il. — Lui, défec-

dant mon ennemi mortel ! — Quel présage !

Sans en avoir conscience il s'était soulevé à demi.

Il se laissa retomber lourdement sur son banc.

Le jeune avocat prit la parole.

Sa plaidoirie fut brève, mais pleine de logique et de cœur.

Tout en évitant avec un tact exquis de froisser l'amour propre du ministère public et des membres du tribunal, il démolit les arguments de l'acte d'accusation et ceux du réquisitoire, et dégagna la vérité des voiles épais sous lesquels on l'avait fait disparaître.

Il prouva jusqu'à l'évidence que les faits servant de base à la poursuite étaient sortis de l'imagination féconde d'agents de police désireux de se signaler à tout prix.

Il étala sous les yeux des juges le passé de René Moulin, qui vivait loin de Paris depuis dix-huit ans.

Il montra le mécanicien arrivant tout jeune en Angleterre, travaillant avec un courage infatigable, menant une conduite exemplaire, honoré de ses chefs, aimé de ses camarades, irréprochable sous tous les rapports, ne s'occupant que de son métier, et absolument indifférent aux choses de la politique.

Il fit mieux que le dire, il le prouva par des attestations venues de Portsmouth et dûment légalisées.

Il produisit une lettre de ce commissaire de police dans l'exercice de ses fonctions auquel René Moulin avait sacrifié la vie au péril de la sienne, quelques semaines auparavant, à la "Cocette d'Argent," à Batignolles.

— L'innocence de celui que j'ai l'honneur de défendre doit briller à vos yeux comme aux miens ! — dit-il en terminant.

— Elle s'impose à elle-même ! — dit-il en terminant.

— Vous ferez bonne et prompt justice de rapports de police qu'aucune preuve matérielle ne vient confirmer, et qu'annulent mille preuves morales ! — Mon client est un honnête homme, un homme irréprochable, vous n'avez plus le droit d'en douter et je réclame son acquittement...

Henry de la Tour-Vaudieu s'assit après avoir tendu la main à l'accusé qui la serra avec effusion.

Un murmure sympathique courut dans l'auditoire.

L'organe du ministère public ne demanda pas la parole pour répliquer.

La cour délibéra.

Berthe palpait.

Le sénateur broyait de ses mains crispées le dossier de son banc placé devant lui.

Après dix minutes de délibération le président donna lecture du verdict de la cour, verdict acquittant René Moulin et ordonnant qu'il fût mis en liberté immédiate, s'il n'était retenu pour d'autres causes.

L'orpheline poussa un faible cri de joie et, succombant à l'écrasante émotion, perdit connaissance.

On s'empressa aussitôt autour d'elle ; on lui prodigua des soins qui ne tardèrent point à la ranimer.

Le duc Georges de la Tour-Vaudieu s'était glissé hors de la salle, le front mouillé de sueur, l'âme pleine d'épouvante et de sombres pressentiments.

Henry de la Tour-Vaudieu, ne soupçonnant point qu'il venait de plaider devant son père, avait reçu les chaudes félicitations de ses confrères et se rendait à la cinquième chambre où il devait défendre Jean Jeudi.

Là il déploya de nouveau tout son talent, mais son second client se trouvait dans des conditions beaucoup moins intéressantes que le premier, et il lui fut impossible d'obtenir son acquittement pur et simple.

Le succès, quoique incomplet, fut cependant très beau.

Jean Jeudi ne s'entendit condamner qu'à huit jours.

Fil-en-Quatre, lui, avait "obtenu" deux ans de prison et cinq ans de surveillance.

Le sénateur s'était éloigné du palais. Il ne se doutait guère qu'on jugeait à la cinquième chambre un homme, un ennemi, bien autrement redoutable pour lui que René Moulin, et que son fils défendait cet homme comme il avait déjà défendu le mécanicien.

Il ne devinait point que le jour était proche peut-être où Jean Jeudi et René Moulin s'uniraient contre lui pour la vengeance...

(A suivre.)

Café ! Café ! Café !

RECOLTE DE 1877

MURI A POINT

Vert, brûlé et moulu

Café Mocha, Aden
Café Milgorri, (Mysore)
Café Ceylon, (Point de Galle)
Café Java (Batavia)
Café Jamaïca (Montagne Bleue Kingston)
Café Laguna, (Venezuela)
Une quantité de café est moulu chaque matin à l'établissement.
Véritable café moulu 25c. lb
Café de choix 30c. lb
Mélange Watters 40c. lb

Le café ne moulu se vend à centin meilleur marché que les prix ci-dessus mentionnés.

En vente chez

A. WATTERS

rue St Jean, Québec.



Odil. Vallières & Cie.

Horlogers-Bijoutiers.

No 86, Rue Commerciale et 17, Côte du Passage, Lévis.

A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HORLOGES, BAGUES et JONCS.

Montres et horloges réparées avec soin et garanties.

Lévis, 7 juin 1880.

Guide d'affaires.

R. P. VALLEE, avocat,

BUREAU — No 84, Côte Lamontagne, (près de MM. Hamel & Frère). — RESIDENCE: No 198, rue du Roi, St Roch, (vis-à-vis le Presbytère.)
Suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

JAMES C. PATERSON

Marchand de Chapeaux et Fourrures, 27, rue Baude, Haute-Ville, Québec.

Depot de Machines à coudre

W. D. ROSS, agent général

31, Côte du Passage, Lévis

Vente à l'encan tous les MARDIS et VENDREDIS à 8 heures p.m. Agent pour la véritable machine à coudre "SINGER," aussi les machines à coudre de "White" de seconde main.

VENDU AVEC GARANTIE.

Mountain Hill House

(HOTEL DION)

COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC

Nouvellement meublé. Tout le confort d'un hôtel supérieur. A proximité des Chambres de Parlement.

E. Dion & Cie., Propriétaires.

anciennes Maisons

T. H. HARDY F. X. GARANT & CIE.

A. T. GARANT (Successeur)

LIBRAIRE

No 19, rue St Jean, Haute-Ville,

(Porte voisine, Banque d'Economie)

QUEBEC

Importe d'Angleterre, de France, d'Allemagne et du Continent, divers objets, tels que Livres, Vins de Messe, Clerges, Eau-de-vie, Vins, etc., etc.

Papier soie, couleur de rose, canin, etc., feuilles de rose, etc. fournitures pour fleurs; Galon, France, Glacé, Payettes, Canaille or et argent, etc. Fournitures de Bureau, etc. etc.

G. A. LA FRANCE, RELIEUR.

Trois premiers prix et Médaille de Bronze à l'Exposition Provinciale 1877.

MEDAILLE de BRONZE

ET DIPLOME A

l'Exposition Universelle

DE PARIS 1875.

G. A. LA FRANCE, en adressant des remerciements à ses pratiques tout le public en général qu'il s'efforcera à l'avenir, comme par le passé, de mériter, par une stricte attention aux affaires, la continuation du patronage si considérable qu'on a exercé à son égard.

Tous les ordres qui lui seront confiés, dans tous les départements de son atelier, seront exécutés avec promptitude. On fait une spécialité des LIVRES DE COMPTES, des REGISTRES de PAROISSE et de COMTE, et de PAPIER RAYE suivant le modèle des LIVRES, des et reites SOUS TOUTES LES FORMES, CARTES MONTRES, VERNIES, reites que communs.

Pour informations particulières, s'adresser aux ateliers.

4 et 6, Rue Saint-au-Matoiot
Une visite est respectueusement sollicitée.

Allumettes sans egales Sulfureuses

E. B. Eddy, ET SEAUX.

TELEGRAPHE et TELEPHONE, RUBYS en, 100's 200's et 300's.

Allumettes Non-Sulfureuses, aussi Seaux de Lion en 200's et 300's.

Arrangées expressément pour l'usage de la famille.

Nous les garantissons pour les meilleures allumettes du monde. EN VENTE PAR A. H. ANDREWS & SON, Agents.

31 mai 1881.

LE QUOTIDIEN

Journal du soir

PARAISANT TOUS LES JOURS

Prix de l'abonnement :

UN AN \$2 50
SIX MOIS 1 25
TROIS MOIS 65

Taux des annonces :

Première insertion - 10 cts. la ligne.
Insertion subséquente - 5 " "

LEVIS, 27 JUILLET 1881

LES BRUITS POLITIQUES.

Le départ de M. Chapleau, après avoir soulevé des tempêtes, n'occupe plus maintenant la presse libérale. Ce n'est pas qu'elle ne puisse trouver assez d'aliments à ses attaques ; ce serait douter de l'esprit ou du génie libéral, que de penser nos adversaires tellent radus à bout d'arguments, qu'ils ne savent plus à qui s'en prendre, ni quoi attaquer.

Mais toute la presse est occupée à disséquer aujourd'hui, un article à sensation que vient de faire paraître M. L. O. David.

Dans cet article, le rédacteur de la "Tribune" affirme que de grandes tentatives de coalition entre partis politiques ont été faites, et que si elles n'ont pas réussi, cela est dû à l'opiniâtreté de nos adversaires, les libéraux.

On s'était entendu, dit-il, pour sacrifier trois ministres du présent gouvernement local ;

On s'était entendu pour faire entrer trois des principaux chefs du parti de nos adversaires ;

On s'était entendu pour décréter l'abolition du Conseil Législatif ;

On s'était entendu pour vendre le chemin de fer du Nord à M. Sénécal, devenu subitement, par une de ces révolutions qui tiennent du phénomène, l'ami intime et sincère des coryphées de la gauche.

Ce qui nous intrigue le plus dans cette longue déclaration de M. David, c'est que cette entrevue ait eu lieu dans une conférence qui date de bien avant la session ; car M. David dit, que M. Chapleau avait à cœur de voir réussir le projet, parce qu'il craignait les épreuves de la session. Donc, il s'est étonné plusieurs mois depuis le jour où l'on traita coalition et le jour où M. David a raconté ce qui s'était passé à cette conférence. Comment se fait-il alors, que la Tribune se soit toujours tue sur ce projet de coalition, et n'en ait pas raconté les détails plus tôt ? Comment se fait-il que ce n'est qu'aujourd'hui, que M. L. O. David veut bien faire ses révélations, alors que M. Chapleau est bien loin d'ici, et que la malveillance des amis de M. David a tout fait, tout écrit et tout dit, pour jeter sur lui, au sujet de ce voyage, le blâme et le discrédit ?

Ceci est pour le moins tout à fait étrange. La joie que M. David semble laisser percer en écrivant les lignes de son article, de pouvoir faire voir à tous que son projet de coalition, que l'idée qu'il réchauffe de son amour depuis si longtemps, avait rencontré une sérieuse attention des chefs politiques, ne devait-elle pas être plus vive lorsque cette conférence a eu lieu ? Et s'il y a assisté, comme apparemment c'est le cas, pourquoi a-t-il tenu si longtemps cachés, les détails si importants de cette conférence ? Ce n'est pas assurément que le silence lui ait été recommandé, car pourquoi aurait-il tout dévoilé aujourd'hui ?

Bien que cette affaire semble à tous un peu énigmatique, nous pensons, pour notre part, que c'est encore un petit drame que M. David a monté pour la circonstance. Comme M. Chapleau, est le seul, paraît-il, qui pourrait donner des détails sur cette prétendue conférence, son absence enlève toute crainte, et l'imagination si fertile du rédacteur de la Tribune peut battre la campagne à son aise dans les colonnes de son journal.

La Patrie affirme, solennellement elle aussi, (nos adversaires ont toujours le ton solennel dans ces cas-là) qu'aucune tentative de coalition n'a été faite par les libéraux. C'est cassant pour M. David. Le même journal considère comme très risquées les assertions suivantes : "il y a eu accord," "on admettait," "on reconnaissait," etc., etc.

Voici ce que dit la Patrie : Nous, pour nous, nous ne pouvons nous empêcher de nous étonner de la question de coalition, il y a eu peut-être des pourparlers entre quelques hommes, mais jusqu'où ces entrevues engagées ont-elles la responsabilité d'un parti ou des deux ? Il est facile de s'entendre entre deux ou trois

hommes, il est plus difficile de faire accepter la responsabilité par tout un parti. Si la Tribune croit sincèrement que les libéraux, comme parti politique, comme organisation, ont fait des tentatives de coalition, nous affirmons qu'elle se trompe.

S'il y a eu entente entre les chefs des deux partis politiques à cette prétendue conférence, (qui pourrait bien être un rêve de M. David, qui sait !) il n'y en a certainement pas eu entre la "Tribune" et la "Patrie." Voilà le fait que nous constatons. M. David dit qu'il affirme ; mais la "Patrie" affirme, elle aussi ; le premier dit oui, l'autre dit non, qui croit ? Allons ! sachez vous débrouiller, si vous voulez, qu'on vous prenne au sérieux.

C'est être maladroit que d'affirmer une chose et de ne pas la prouver. En général, il faut être plus fort sur la preuve que sur la phrase, n'est ce pas M. David ?

CONVENTION DES CANADIENS FRANÇAIS DE NEW-YORK.

Les Canadiens de l'état de New-York ont décidé de se réunir en convention nationale les 23 et 24 août 1881.

Nous félicitons bien cordialement nos compatriotes des Etats-Unis ; leur idée est excellente, et ils ont raison de croire que c'est d'une réunion semblable que naîtra la force qui les tiendra groupés autour de leur drapeau.

La condition morale, religieuse et matérielle du peuple y sera sérieusement étudiée, et nous ne doutons pas que l'on adoptera de sages résolutions pour l'avantage des Canadiens qui se sont fixés aux Etats-Unis.

Voici à peu près le sommaire des questions qui seront discutées à cette convention nationale :

- 1o. La langue française ne doit-elle pas primer, et doit-elle être parlée dans les familles canadiennes avant toute autre ?
2o. Quelles mesures doit-on adopter pour donner à la presse française tout l'encouragement qu'elle devrait avoir ?
3o. Doit-on établir des écoles françaises dans tous les centres canadiens et quels sont les meilleurs moyens d'y parvenir ?
4o. La naturalisation est-elle avantageuse aux Canadiens de ce pays ?
5o. Quels sont les devoirs essentiels d'un canadien comme catholique et comme citoyen américain ?
6o. Comment pouvons-nous pratiquer l'économie dans nos affaires privées ?
7o. Quels sont les principes sains qui doivent diriger les travailleurs sur la question des grèves ?
8o. Que devons-nous faire pour augmenter notre influence dans les affaires publiques ?
9o. Les Canadiens qui ont apostasié leur foi doivent-ils être admis dans nos conventions ?
10o. Les conventions sont-elles réellement avantageuses aux Canadiens ?

Toutes ces questions sont certainement très importantes pour les Canadiens des Etats-Unis. Ces grandes réunions font toujours du bien ; elles unissent toujours davantage, elles donnent l'esprit d'entente, elles font diminuer l'apreté des luttes intestines, qui sont une cause de faiblesse, et de retard dans le progrès d'une nation. C'est là, croyons-nous, le grand point : faire tomber les divisions. Quand les intérêts d'un peuple divergent et se fractionnent, quand on ne s'entend plus sur le but qu'on doit atteindre par un effort commun, alors la nationalité s'affaiblit, languit et meurt.

Nous ne pensons pas que nos compatriotes des Etats-Unis soient divisés ; mais cette dernière réflexion, nous l'avons souvent faite, en présence des querelles de parti, auxquelles nous sommes en proie, et d'où nous ne voulons pas nous arracher.

Ces conventions ont pourtant pour but, d'offrir plus étroitement ceux qui en forment parti, et surtout d'échauffer le patriotisme. Le patriotisme est une fièvre sublimé qui dans ses accès triomphe de tout.

Nous formons des vœux pour que la Convention de nos compatriotes de l'état de New-York ait un succès complet. Avec l'énergie et la constance dont ils ont toujours fait preuve, ils ne manqueront pas de réussir encore cette fois-ci, et de retirer de cette convention de grands profits.

INDULGENCE de la Portionneuse accordée à l'église de Ste Anne de Beaupré, et à la chapelle de N.-D. de Lourdes, à St Michel de Bellechasse.

C'est avec bonheur que je m'empresse de faire connaître à mes compatriotes et surtout aux pieux serviteurs de N.-D. de Lourdes, que notre humble sanctuaire de St Michel, dédié à la Bienheureuse Vierge Immaculée, vient d'être enrichi de la très précieuse faveur du grand pardon de St François d'Assise, communément appelé "Indulgence de la Portionneuse." La traduction du Bref pontifical qui suit donne tous les détails nécessaires pour bien comprendre la chose.

Je crois devoir ajouter que la même indulgence a été accordée, à la même date et dans les mêmes termes, à l'église de Ste-Anne de Beaupré. Mgr l'archevêque de Québec a bien voulu favoriser tout particulièrement l'obtention de ces grands privilèges, et nous lui en devons une profonde reconnaissance.

LEON XIII, PAPE. Ad futuram rei memoriam.

Pour augmenter la piété des fidèles et aider au salut des âmes, puisant avec une pieuse charité dans les trésors célestes de l'Eglise ; Nous accordons à tous les fidèles de l'un ou de l'autre sexe qui, vraiment contrits, s'étant confessés et ayant communiqué, visiteront avec dévotion le deuxième jour d'août, chaque année, depuis les premières vêpres (c'est-à-dire depuis midi du premier août) jusqu'au coucher du soleil, la chapelle publique de la Bienheureuse Vierge Marie de Lourdes, vulgairement dite de Bellechasse, dans le diocèse de Québec, et y prieront Dieu pour la concorde entre les princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, pour la conversion des pécheurs et pour l'exaltation de notre Sainte Mère l'Eglise, pourvu qu'il ne se trouve pas dans ce lieu ou ailleurs, à la distance d'un mois un mille, une église de l'Ordre de St François, ou une autre église ou oratoire public jouissant de la même Indulgence, toutes et chacune des Indulgences dites de la Portionneuse, la rémission de leurs échés et l'exemption des peines temporelles, et tous les privilèges dont jouiraient les fidèles s'ils visitaient en personne, avec dévotion et en ce même jour, quelque église des Frères ou des Religieuses du même Ordre de St François ; et ce, de Notre autorité apostolique, par la teneur des présentes, pour sept ans seulement.

Nonobstant Notre règle et celle de la Chancellerie apostolique qui s'opposent à la concession des Indulgences ad instar ; nonobstant les Constitutions et Ordonnances apostoliques, et autres quelconques à ce contraires.

Donné à Rome, auprès de St Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le dix-septième jour de juin 1881, de notre Pontificat l'an quatrième.

Pour l'Éminentissime cardinal Mertel, A. TRINCHIERI, substitut.

On vaudra bien remarquer que l'on peut aller à confesse et faire la sainte communion en sa propre paroisse ou ailleurs à sa commodité, pourvu que l'on se rende ensuite à N.-D. de Lourdes de St Michel ou à l'église de Ste Anne de Beaupré pour y gagner les faveurs signalées dans le Bref pontifical. St Michel de Bellechasse, 26 juillet 1881. NAP. LALIBERTE, ptre.

LA PROTECTION.

Il est à peu près décidé que les conservateurs au Parlement anglais, adopteront la protection comme partie intégrante de leur programme ; tel paraît être du moins le désir de lord Salisbury. Depuis le printemps dernier, le mouvement protectionniste a fait du bruit, et l'idée d'un changement dans le tarif va bien son chemin. L'école de Cobden voit désertir de son sanctuaire ses plus fidèles disciples. Outre la nécessité commerciale qui pousse l'Angleterre à changer de tarif, les anglais veulent faire un acte de représailles contre les puissances Européennes, qui leur imposent impitoyablement, des droits auxquels ils ne sont nullement accoutumés, paraît-il.

LA LANGUE FRANÇAISE.

Il vient d'être décidé en Angleterre, que tout aspirant à une charge quelconque dans l'armée, devra avoir une connaissance approfondie de la langue française. Il a été ordonné en conséquence aux directeurs des écoles publiques de rendre aussi parfait que possible l'enseignement du Français.

Es-tu étonné que cette mesure aura du retentissement au Canada ; la langue française est une langue officielle, et partout où il y a des français dans la Puissance, elle devrait être reconnue comme telle.

Au Nouveau Brunswick cependant on ne fait aucun cas de la langue française. Il y a pourtant beaucoup de milliers d'Acadiens Français dans cette province, et le privilège d'avoir les documents qui émanent de la législature en langue française leur est certainement dû.

Nous espérons que la récente Convention des Acadiens Français produira un heureux effet à ce sujet, et que l'on commencera ainsi à rendre justice au peuple de l'Acadie.

TRIBUNE LIBRE

Islet, 25 juillet 1881.

M. le Rédacteur, Par l'entremise de votre journal, j'aimerais à faire connaître aux citoyens des comtés de Bellechasse et Montmagny, que nous allons - plusieurs prêtres et moi - explorer le canton Daquam et y fixer plusieurs colons. Nous partirons de St-Magloire, mercredi matin, le 3 août. Que tous ceux qui veulent nous accompagner se munissent de provisions pour trois ou quatre jours. ZACH. LACASSE, O. M. I.

RECEPTION ENTHOUSIASTE.

Les dépêches de St. Jean, N. B. mandent que l'accueil fait à Sir Charles Tupper a été très enthousiaste. C'était une ovation dont peu d'hommes d'état ont encore été honorés jusqu'aujourd'hui. Les chevaux furent détachés de la voi-

ture qui fut traînée à bras, par la foule, jusqu'à l'hôtel Royal, où Sir Charles, Sir Léonard Tilley, et plusieurs autres orateurs prononcèrent des discours.

ANNIVERSAIRE

Avant-hier, le 25 juillet, était le 44ième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr. I. Bourget, Archevêque de Martinopolis. Mgr L. F. Laflèche, Evêque des Trois-Rivières, avait profité de la circonstance pour venir offrir à son vénéré doyen l'expression de ses sentiments de respects et d'affection estimée. Sa Grandeur était accompagnée d'un curé de son diocèse, M. Luc Désilets, du cap de la Magdeleine.

Plusieurs prêtres du diocèse de Montréal s'étaient aussi empressés de se rendre auprès de leur ancien et regretté Evêque et Père, pour lui témoigner leur respect et l'amour de reconnaissance qu'ils lui gardent.

Mgr Bourget, toujours à sa résidence de Saint-Jean, au Sault au Récollet, est en parfaite santé, aussi frais et dispos qu'il y a 30 ans, ce qui fait espérer à ses anciens administrés qu'ils auront bien des fois l'occasion de célébrer ce précieux anniversaire avec lui. -Le Courrier de Montréal.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE

Londres, 26 juillet.

Pendant le débat dans la chambre des Communes sur le vote de censure de la politique du gouvernement dans la question du Transvaal, qui a été rejeté, M. Gladstone a dit que les ouvertures de paix avaient été faites avant le désastre arrivé à l'armée anglaise. La paix a été conclue, dit-il, à l'honneur de l'armée et il aurait été cruel et inique d'immoler des victimes pour venger la défaite des anglais.

Le roi Kalakana a été fait membre honoraire de l'ordre de la Grand-Croix de St. Michel et St. George.

Aucune réponse à la dépêche du baron Granville concernant la tentative d'assassinat sur la personne de Garfield, n'a été reçue des Etats-Unis.

Un correspondant de Paris dit : La veuve de M. Blanc, propriétaire de la maison de jeu de Monaco est morte. Elle laisse une fortune considérable.

Une dépêche de Paris dit que la Chambre des députés a adopté le projet de loi sur l'éducation compulsive. D'autres dépêches disent que les amendements du Sénat ont été acceptés.

FRANCE

Paris, 28 juillet

Le commandant de l'escadre française télégraphie ce qui suit : Nous sommes arrivés à Gabès dimanche matin ; la ville a été surprise, nos troupes ont mis pied à terre sans opposition. Nous avons rencontré de la résistance dans deux villages voisins où s'étaient concentrées les troupes ennemies. Les matelots les prirent d'assaut, il y a eu sept français de blessés. Mais comme ces villages se trouvent très loin de la côte, ils ont été évacués. 200 matelots occupent Gabès. Ils seront relevés par les troupes.

M. St-Hilaire a dit à la Chambre hier, que sa réponse au gouvernement britannique touchant la question de Tunis a été très sincère. Car la bonne entente entre la France et l'Angleterre, a dit le ministre, est essentielle aux intérêts des deux nations et à ceux de l'humanité et de la civilisation.

Le sénat a discuté aujourd'hui le budget des estimés pour l'Algérie.

ALLEMAGNE

Berlin, 26 juillet.

Charles Christian Bruns, l'éminent astronome, est mort.

ESPAGNE

Madrid, 26 juillet.

L'ambassadeur Espagnol au Vatican a reçu ordre du gouvernement Espagnol de présenter au Pape les profondes sympathies de ce gouvernement et de l'assurer de la douleur qu'il ressentait à l'occasion des troubles qui ont eu lieu lors de la translation des restes de Pie IX.

AFRIQUE

Tunis, 26 juillet.

Les troupes du bey ont déserté en masse. A peine en restait-il assez pour garder le Palais. Personne ne veut prendre la responsabilité de conduire le peu de soldats qui reste contre les insurgés.

ITALIE

Rome, 26 juillet.

L'association républicaine a décidé d'organiser un mouvement pour le rappel de la loi des garanties papales.

Un journal de cette ville publie les télégrammes adressés au Pape par les prêtres espagnols et autres, protestant contre les insultes faites aux restes de Pie IX.

RUSSIE

St. Pétersbourg, 26 juillet.

Le budget de 1882 donnera, dit-on, un déficit de 100,000,000 de roubles sur l'année 1881. Les dépenses du Département de la guerre s'élevaient à 60,000,000 de roubles et celles des autres départements à 40,000,000.

AUTRICHE

Vienne, 26 juin.

Le duc Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha est mort.

Halifax

26 juillet.

Un dîner sera donné au juge en chef McDonald par les membres du barreau de la cité à l'Hotel Beach, Bedford, demain soir.

Un dividende semi-annuel de 2 1/2 per cent a été déclaré par la Halifax Banking Company.

St. Jean N. B.

26 juillet.

L'hon. E. Blake et l'hon. L. S. Huntingdon sont arrivés aujourd'hui de St. Stephen. Ils ont adressé la parole à une assemblée libérale.

L'assemblée des conservateurs à Frédéricton a été un grand succès. Une adresse a été présentée à Sir L. Tilley et Sir C. Tupper.

Montreal.

Montréal, 26 juillet.

John Condon, travaillant à bord du steamer "Circassian" a été victime d'un accident qui a occasionné la fracture d'une jambe.

Ottawa.

26 juillet.

Le député ministre d'Agriculture a dit que le recensement n'était pas encore terminé. Mais cependant les rapports qui ne sont pas encore reçus ne feront qu'une différence de quelques milles et par conséquent dans deux ou trois jours, le député ministre d'Agriculture dit qu'il pourra donner un aperçu de la population de la Puissance.

Toronto

26 juillet.

Dans le cours du procès de Sarah Home, Charlotte Enertry et Mme Redfern, pour infanticide, M. McNabb a fait un magnifique plaidoyer sur la charité chrétienne et a blâmé fortement ceux qui pouvant faire la charité ne donnent pas assez aux pauvres pour leur permettre de nourrir leurs enfants. Et l'on est saisi d'horreur, dit-il, lorsque les parents plutôt que de laisser mourir de faim leurs enfants, les déposent sur les marches d'une institution de charité où les jettent à l'eau. Le juge influencé par le plaidoyer de l'avocat a renvoyé la mère sous sa propre caution.

Etats-Unis.

New-York, 26 juillet.

Les compagnies de chemin de fer du Grand Tronc, Boston et Albany, et Fitzbury, ont réduit le prix du passage de Boston à Chicago, à \$5. De New-York à Chicago il est de \$8 et l'on croit qu'il sera encore réduit.

Washington, 26 juillet.

Le ministre des Etats-Unis en Chine télégraphie que les deux traités entre la Chine et les Etats-Unis ont été ratifiés le 19 de juillet.

Sept heures, de soir.—Le Président avait passé une bonne journée. Le pouls marque 104, la respiration 22.

NOUVELLES GENERALES

Le Mail affirme positivement que le gouverneur-général fait à ses dépens le voyage du Nord-Ouest et non aux frais du Trésor. Lord Dufferin, dit le Monde, ne nous avait pas accoutumés à cela. Il trouvait moyen de coûter chaque année au pays une centaine de mille piastres, paraît-il, en sus de son traitement de \$50,000.

Le Mitis dit qu'il y a divergence d'opinion parmi les gens de Winnipeg sur le genre de réception qui sera faite au gouverneur-général. Les uns ne veulent rien faire, pendant que d'autres parlent de consacrer des sommes folles à des réjouissances publiques.

Cooking a déclaré qu'il en avait fini avec la politique, et que jamais il ne s'en mêlerait à l'avenir. Il consacrerait tout son temps à sa pratique d'avocat.

La démonstration de la ligne agricole, dimanche dernier, a été un fiasco, dit la "Gazette."

Les restes de feu Dean Stanley ont été inhumés le 25 courant à Westminster.

Le principal amendement au bill de la ligne agricole que la chambre des communes doit adopter, a rapport à la compensation des seigneurs anglais.

COURRIER DE LEVIS.

Pèlerinage.— Les paroissiens de St. Stanislas organisent un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré. Il aura lieu le 3 août prochain sous le patronage du Rev. M. Guillemette. Les pèlerins arriveront à St. Michel pour visiter la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.

Bazar.— Le bazar en faveur de l'établissement des Frères du Sacré-Cœur, à St. Romuald d'Échemin, s'ouvrira lundi prochain, dans la maison d'école des garçons, près de l'église.

Notre Deme de Lourdes.— Nous publions avec le plus grand plaisir dans une autre édition une communication importante que nous avons reçue du Révérend Messieur N. Lambert, curé de la paroisse de St. Michel.

La faveur si grande, si exceptionnelle, que Sa Sainteté vient d'accorder à ceux

qui visiteront la chapelle de Notre Dame de Lourdes le 2 d'aout, sera accueilli par tous les catholiques de notre pays, avec la plus grande reconnaissance.

Grand Ecran de beaux meubles pianos etc. etc.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la grande vente à l'encan de très beaux meubles, pianos cotta de 7 octaves, ameublement de salon en noyer noir, en erin, ameublement de salle à diner, sideboard, argenterie, vaisselle, verrerie, coutellerie, tapis, presque neuf, prélat anglais, et une grande quantité d'autres beaux effets. Ce bel encan aura lieu demain, jeudi, le 28, aux nouvelles salles d'encan de MM. Oct Lemieux & Cie, 253, rue et faubourg St Jean et commencera à 2 heures précises.

Locatils de dire que tout sera vendu sans réserve. Ceux qui ont besoin de beaux et bons effets retireront un grand avantage en assistant à cet encan.

Argenteuil.—Le bref d'élection pour le comté d'Argenteuil a été émané le 25. La présentation des candidats aura lieu le 6 août et la votation le 13. Le Dr. Christie, libéral, est le seul candidat connu.

Canadian Illustrated.—Nous avons reçu le 13e numéro de cette feuille littéraire. Avis aux abonnés.

Vol.—Nous avons annoncé précédemment le vol d'un sac contenant quatre douzaines de souliers de peau de chevreuil. Après bien des démarches, l'auteur de ce vol a été découvert, c'est un mendiant, nommé Hubert Leblond, résidant dans la paroisse St Lazare. Les articles volés ont été retrouvés et l'affaire n'aura pas de suite.

Les canadiens aux Etats-Unis.—Un grand nombre de jeunes gens on se rappelle, sont partis le printemps dernier pour les Etats-Unis, pour travailler dans des briqueteries. Nous apprenons que ces jeunes gens se plaignent fortement des mauvais traitements qu'on leur fait subir et de la misère qu'ils éprouvent à travailler à la brique. Plusieurs sont revenus malades, exténués dans leur famille.

Hier, un jeune homme de 22 ans, nommé France Lynch, de St. Pierre de la Rivière du sud est revenu bien malade des Etats-Unis où il a travaillé dans une de ces briqueteries, une heure après son arrivée il expirait. C'était dit-on, un jeune homme jouissant à son départ d'une excellente santé et d'une constitution robuste. Un travail rude et de mauvais traitements l'ont vite conduit au tombeau.

COURRIER DE QUEBEC.

La Terrasse.—Ce soir, à huit heures, la fanfare de la cité jouera sur la terrasse Frontenac.

Personnel.—L'hon. M. Ross quitte Québec, ce soir.

—L'hon. M. Fortin est en cette ville.

Personnel.—L'hon. juge Loranger, est à l'Hôtel St. Louis.

Commis-voyageurs.—Depuis le premier mai dernier, soixante-sept commis voyageurs ont été arrêtés par les agents de police secrète et obligés à prendre leur licence.

Incendie.—Les dommages causés par le feu, avant-hier matin, dans une maison située rue des Prairies, et habitée par deux locataires, MM. Dufresne et Jobin, sont estimés à deux cents piastres.

Conférence.—Ce soir, à la séance du Cercle Catholique, M. le Dr. Dionne donnera une conférence sur les Canadiens et leur convention nationale.

Desertion.—On rapporte que trois soldats de la batterie A sont désertés.

Erreur.—Les journaux ont commis une erreur en annonçant que le chiffre de la souscription des officiers et soldats de la frégate française, en faveur des incendiés, était de \$193,26. La somme souscrite par ces généreux visiteurs s'élevait à \$208,26.

Musique.—Le public aura le plaisir d'entendre deux fois par semaine, sur la terrasse Frontenac, la musique de la "Magicienne." Une lettre de l'amiral Halligon, adressée au maire de Québec, fait connaître cette décision.

Volours.—Dernièrement, des voleurs sont entrés pendant la nuit, dans la boutique de M. Chartier, tailleur, rue St Valier, St Sauveur, et ont enlevé quatorze pièces de vêtements et deux verges de drap.

Musique.—Le corps de musique de la "Magicienne" a exécuté hier soir sur la terrasse Frontenac plusieurs morceaux choisis. Nous avons rarement vu la terrasse aussi encombrée de promeneurs. Des applaudissements réitérés ont accueilli chaque morceau de musique de la bande française.

Dîner.—Son Honneur le lieutenant-gouverneur a donné un dîner hier soir à l'amiral et aux officiers des frégates françaises, à Spencer Wood.

Insobriété.—Il y a à bord du "Magicienne" un insobriquet attendant son procès pour avoir frappé un officier supérieur. Dans ce cas, on ne le condamnera pas à mort, mais des peines sévères lui seront infligées.

En prison.—La femme arrêtée pour le vol d'un habit sur la rue de Salaberry a plaidé coupable et a été condamnée par le juge Chauveau à un mois de prison.

Compagnie de télégraphe Dominion.—Cette compagnie a reçu de la compagnie du câble direct l'avis suivant: que le et après le premier août prochain, le taux par mot, pour la transmission des messages en Angleterre, Irlande et France, sera réduit à 25 centins.

Assaut brutal.—Deux frères nommés Caouette, de St Sauveur, se rendaient paisiblement à leur demeure, de bonne heure hier matin, lorsqu'ils furent assaillis par une bande de vauriens, qui les attaquèrent sans provocation et infligèrent à l'un d'eux une blessure très-grave à l'œil.

Cour de police.—Un individu de Lorette a été amené devant le juge pour port d'arme sans licence, en vertu de la loi Blake. L'affaire a été prise en délibéré.

Un procès pour dommage à la propriété a été commencé mais il ne s'est pas terminé hier.

Un défendeur pour assaut a été condamné à \$1 et les frais ou huit jours de prison. Une autre action pour assaut a été renvoyée.

Accident.—Un individu dont le nom est inconnu, et qui se dit marchand de fruits est tombé hier soir du ponton du G. Tronc, à Québec, dans le fleuve. Il a été sauvé heureusement, par M. F. Leblanc, agent du chemin de fer de l'Intercolonial à St. Jean Port Joli qui se trouvait sur les lieux. On fait remarquer qu'il serait plus prudent de mettre des gardes fous sur ce ponton.

Arrestation.—La police a arrêté, dimanche matin une femme âgée qui était ivre et qui n'avait pas repris connaissance le lendemain matin. Elle a été transportée à l'Hôpital de Marine.

Civile.—Un confrère de Québec croit que l'ancien système du bureau de l'huissier de la corporation revient en existence. C'est avec cette organisation que le chef de ce bureau est arrivé à son déficit de \$22,000, et par conséquent il est permis aux contribuables de craindre que leurs deniers prennent à l'avenir le même chemin que par le passé.

DIVISION NAVALE DES ANTILLES.

Etat-major général.

M. Halligon, contre-amiral, commandant en chef.

M. Muret de Pagnac, capitaine de vaisseau, chef d'état major et commandant de la "Magicienne."

M. Thomas, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.

M. Gay-Lussac, lieutenant de vaisseau, secrétaire.

M. Barral, commissaire adjoint, commissaire de la division.

M. Ghastanz, médecin principal, médecin de la division.

M. l'abbé Gibert, aumônier de la division.

M. Fournier, aspirant de 1ère classe de la majorité.

M. Anré Fonet, aspirant de 1ère classe de la majorité.

Etat Major du croiseur la "Magicienne."

M. le Coat de St. Haquen, capitaine de frégate, commandant en second.

M. Escribe, lieutenant de vaisseau.

M. Arnoux, " " "

M. Fortin, " " "

M. Carré, " " "

M. Cloarec, " " "

M. Fouroux, " " "

M. Lue, " " "

M. Phélippon, aide-médecin.

M. Antillo Violante, chef de musique.

L'Amajor de l'avisio le "Dumont d'Urville."

M. de la Barrière, capitaine de frégate, commandant.

M. Quénu, lieutenant de vaisseau, second.

M. Dufaure de Lajarte, lieutenant de vaisseau.

M. Nissen, enseigne de vaisseau.

M. Caron, " " "

M. Caumont, aide commissaire, officier d'administration.

M. Thémoin, médecin de 2ème classe, médecin-major.

FAITS DIVERS

Aux buccurs de rhum.—Il vient de se fonder à New-York une fabrique de rhum de la Jamaïque.

Ce rhum se confectionne avec de vieux souliers qu'on jetait autrefois à l'égoût; les vieux conservés se vendent, des seconds lots, on fait des pains de pain, des et d'ailleurs, des chaus, on découpe de petits morceaux qu'on fait passer pendant deux semaines dans l'alcool, après quoi on ajoute à tout cela un peu de mielasse.

Le résultat de cette décection donne à ce qu'il paraît, un rhum de couleur d'ambre, du parfum et du goût le plus délicat. Tout ceci, d'après le Times, de Londres, journal sérieux et que l'on sait parfaitement informé.—Le Canada.

L'eboulement du Champ-de-Mars.—Cinq ouvriers occupés aux démolitions du Champ-de-Mars, à Paris, France, virent chercher un peu de fraîcheur dans une des galeries d'aérage de l'ancien palais de l'Exposition.

Tout à coup, un craquement sinistre se fit entendre, et un des ouvriers n'eut que le temps de se sauver en criant: "Sauve qui peut!"

Au même instant les piliers cédaient, et des débris de toutes sortes s'effondrèrent sur les quatre malheureux, qui n'avaient pu à temps gagner l'issue de la galerie.

L'alarme fut immédiatement donnée. On accourut de toute part.

Mais ce n'est qu'après une heure de travail acharné que l'on parvint jusqu'aux victimes de ce terrible accident. Deux étaient morts: un jeune homme de vingt et un ans, nommé Giovanni Gueriselli, et le nommé Besse, marié et père d'un enfant en bas âge.

Des deux autres, le premier était grièvement blessé; ce malheureux, outre une forte blessure à la tête, avait une jambe littéralement broyée; il a été transporté d'urgence à l'hôpital Necker, où il a été admis à la salle Saint André; c'est un nommé Leitscher, âgé de vingt et un ans.

Le second, nommé Ernest Vicoux, a été moins maltraité: couvert par un de ses morts, il n'a reçu qu'une légère blessure à la tête et, après avoir subi un premier pansement, il a été reconduit à son domicile, 62, rue de Vouillé.

La Liberté, de Paris.

Les alicens à la comète.—Toutes les lunettes, non-seulement de l'Observatoire de Paris, mais aussi de tous les établissements astronomiques de province continuent à être braquées sur la comète. On suit sa marche avec d'autant plus de curiosité et d'intérêt, que cet astre ne sera bientôt plus visible pour les habitants de cette contrée. C'est donc un adieu éternel que nous devons lui adresser, car si les observations des savants sont exactes, plus d'un siècle s'écoulera avant que cette comète fasse une nouvelle réapparition dans notre ciel.

Mais, en revanche, nous pouvons espérer de voir apparaître, au premier jour, quelque nouvelle comète, car, au dire des savants, elles sont aussi nombreuses que les poissons dans l'eau.

M. Guillemin, dont les suppositions peuvent paraître quelque peu fantaisistes, évalue au nombre formidable de 75 millions de milliards les comètes soumises à l'attraction du Soleil.

Jusqu'à présent, les astronomes en ont observé environ deux mille, et, sur ce nombre, il n'y en a que neuf dont on ait constaté la périodicité. La plus célèbre parmi ces dernières est celle dont la réapparition fut annoncée en 1682 par le savant anglais Halley, qui lui a donné son nom.

La population des grands capitales.—Les anglais viennent de terminer leur dernier recensement décecnal.

Il résulte des chiffres rassemblés qu'en 1881, la population de Londres, le Londres de l'état civil, a été trouvée de 3,814,571 habitants.

Cette même population était de 3,254,260 en 1871, et de 2,803,989 en 1861.

Si rapide et si considérable que soit cette effrayante augmentation de la population, elle est proportionnellement moins élevée qu'à New-York.

En 1860, la population de cette ville était de 812,869 habitants; en 1870, 942,292; en 1880 de 1,206,577. Pour ces dix dernières années la loi de progression est de 22 0/0, alors qu'elle n'est que de 17 0/0 à Londres.

Quant aux métropoles tout vantées de la Chine celles qui sont les plus peuplées, Pékin et Canton, n'ont pas aujourd'hui 2 millions d'habitants. On en près 1,600,000 à Pékin, 1,500,000 à Canton, c'est à dire que Paris lui-même les dépasse de beaucoup.

Deces

En cette ville, le 25 du courant, à l'âge de 71 ans, dans le jour de son anniversaire, Joseph Poullet. Le service et la sépulture auront lieu jeudi matin, à sept heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

A VENDRE

Une maison en briques à deux étages, avec hangars et écuries. Le tout en parfait ordre.

Cette propriété est située dans le plus bel endroit de la ville, rue Gauchette, près de l'église Notre-Dame de Lévis, et construite avec toutes les améliorations modernes.

Le premier étage est un magasin et le poste de commerce est bon. Les conditions sont aussi faciles. S'adresser à E. D. COTE, tailleur, Côte du Passage, Lévis.

A VENDRE

UNE maison en bois située rue St Georges près de la barrière. Conditions faciles. S'adresser à VICTOR DELISLE.

FÊTE NATIONALE DES Canadiens - Français

CÉLÉBRÉE A QUÉBEC EN 1880 HISTOIRE — STATISTIQUES — DOCUMENTS MESSE — PROCESSION — BANQUET — CONVENTION

PAR M. H. J. J. B. CHOUINARD Sec. Gen. de la Convention

Cet ouvrage est prêt à être livré à ceux qui y ont souscrit ou qui y souscrivent avant le 1er septembre prochain, aux conditions suivantes:

Le volume sera envoyé, franc de port broché ou relié; Prix—Broché.....\$1 00 Reliure en percaline.....1 25 Demi-reliure (bibliothèque).....1 50

à toutes les personnes qui en envoient le prix à l'adresse suivante:

H. J. J. B. CHOUINARD, Boîte 264, Bureau de Poste, Québec.

Ces conditions sont offertes aux souscripteurs seulement. A partir du 1er septembre 1881, le prix de l'ouvrage broché sera strictement d'une piastre et cinquante centins (\$1 50). Québec, 19 juillet 1881.

Encanteurs, Courtiers et Marchands à Commission, P. T. DEGUISE & Cie.

MESSIEURS P. T. DEGUISE & CIE. M. l'hon. ur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont établi, à Fraserville, une agence et un marché ou entrepôt destiné à recevoir des effets, et sont prêts à recevoir des marchandises, fournitures, fonds de commerce, etc., etc., afin de les vendre à leur marché. Ils font aussi des ventes aux résidences des personnes intéressées, des Inventaires, des Inventaires, etc., etc., ayant leur licence pour tout le comté de Temiscouata. En conséquence, ils peuvent promettre aux personnes qui leur confieront leurs affaires la pleine valeur de leurs marchandises. Messieurs P. T. DeGuise & Cie., espèrent obtenir l'encouragement et une part du patronage dans la localité, pour la vente de gros et de détail. Ils disposeront des effets qui leur seront confiés dans le plus court délai, apportant le plus grand soin à l'accomplissement de leurs mandats. Argent remis immédiatement après la vente des effets. Pour plus amples informations s'adresser à P. T. DEGUISE & CIE., Encanteurs et Courtiers, Fraserville. 18 juillet 1881.—84.

A VENDRE

Une magnifique terre de deux arpents et demi de front sur quarante arpents de profondeur avec maison et grange dessus construites, située en la paroisse de St Michel de Bellechasse, à une distance de mille du débarcadère et de l'église de la dite paroisse. Conditions faciles. S'adresser à Etienne Latulippe, occupant ou à son propriétaire. D. LATULIPPE, Notre-Dame de Lévis.

AVIS.

Est par le présent donné à tous les membres de

L'UNION ST-PIERRE du village de Bienville que cette société a été dissoute de consentement mutuel de tous les membres, à une réunion tenue le 19 du courant. Une assemblée est en conséquence convoquée pour MARDI, le 2 août prochain au lieu ordinaire à 8 heures p. m. afin de procéder à la distribution des argents. Par ordre, LS PH. THIBAUT, Secrétaire.

Chapeaux de Paille de formes variées

Chapeaux de feutre de couleur. Chapeaux à la Prussienne. — AUSSI — Une grande quantité d'autres chapeaux indispensables durant la saison des chaleurs.

James Y. Paterson 27, RUE BUADÉ, Québec. 6 avril

AVIS AUX Entrepreneurs.

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI, le 30 du courant, inclusivement pour la construction des fondations du nouveau Palais Legislatif, rues Saint-Eustache et Sainte-Julie, à Québec.

Les plans et le devis descriptif de cette construction sont visibles à ce bureau, tous les jours après le 22 du courant, entre 10 h. m. et 4 p. m.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Les soumissions devront être accompagnées: "Soumission pour Palais Legislatif." Par ordre, (Signé) ERNEST GAGNON, Sec. Gén.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics Québec, 19 juillet 1881.

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre par écrit. 30 juillet 1881.

Bonne Nouvelle Pourpre de Londres

LE MEILLEUR INSECTICIDE QUI agit jusqu'à présent été découvert pour la destruction de la mouche à patate et autres insectes nuisibles à la végétation. Les derniers rapports des fermiers disent qu'en le employant

On a la destruction totale de la mouche à patate. A vendre en gros et en détail par JESSE JOSEPH JUNR.

TOUJOURS EN MAINS UN ASSORTIMENT complet des marchandises suivantes: PEINTURES, HUILES, VERNIS.

COULEURS SECHES, GLACES DE MIROIR, Verre uni avec ornementation et coloré.

Jesse Joseph, Jnr., 59, RUE DALHOUSIE QUÉBEC.

HOTEL ALBION Rue du Palais, Québec

Le sousigné vient de louer pour dix ans, l'Hôtel Albion qu'il a fait réparer à neuf et qu'il vient d'ouvrir aujourd'hui.

Cet Hôtel possède toutes les commodités modernes. Rien n'a été épargné pour donner aux visiteurs tout le confort possible.

La table y est toujours abondamment servie des mets les plus recherchés. Comme l'annonce de l'ouverture de ce splendide hôtel n'est pas encore répandue dans tous les Etats Unis et la Puissance du Canada, les propriétaires a jugé bon de réduire ses prix pour l'année qui va secourir.

L. M. BLOUIN Propriétaire Bureau de la Corporation de la ville de Lévis. Lévis, 8 juillet 1881.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné aux électeurs municipaux de la ville de Lévis que le Bûle d'Evaluation de la dite ville de Lévis, sera déposé au bureau du Secrétaire-Treasorier, en la dite ville, pendant une période d'un mois—où l'on pourra le voir, de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi, à compter du huitième jour de juillet courant au huitième jour d'août prochain et dans cet intervalle, toute personne qui se croira lésée de toute estimation exagérée, ou tout électeur qui désirera en faire biffer en y faire ajouter quelque nom, fera une demande à cet effet par écrit, et la soumettra au sousigné, le ou avant le dit huitième jour d'août prochain et à l'expiration du mois ci haut mentionné, savoir: le dit huitième jour d'août prochain à huit heures de l'après-midi, en le bureau de la susdite corporation, le conseil de la dite ville de Lévis, procédera à l'examen ou révision du dit Bûle d'Evaluation.

GEORGE COUTURE, Maire. FLAVIEN ROY, Secrétaire-Treasorier. Lévis, 8 juillet 1881.—1 m 3 fps.

Etablissement Modèle ULDERIC MICHAUD Barbier-Coiffeur

No 76, Rue du Pont, St Roch Québec.

L'établissement Michaud est certainement le plus beau que Québec possède. M. Michaud déjà avait une jolie boutique, il a voulu avoir un bijou. Les améliorations qu'il a fait à son nouvel établissement procurent tout le confort possible. Les ouvriers sont très habiles dans leur métier.

On remarque aussi la propreté avec laquelle cette maison est tenue. Rien de tel que la propreté dans une maison de ce genre.

N'oubliez pas non plus que M. Michaud a un magasin de cheveux des plus complets. Allons rendre visite une fois et nous y retournerons sans doute une deuxième. 76, RUE DU PONT

DESTRUCTION des Mouches à Patates

ACHETEZ Pourpre de Londres VERT DE PARIS

S. MARMET, COTE DU PASSAGE, LEVVIS. 19 juillet 1881.—1 sem.

Compagnie d'assurance mutuelle sur le feu des Cantons de l'Est

ETABLIE EN 1873

President: I. I. WHEATON. Secrétaire: G. O. SOMERS. Bureau des directeurs.—Magog, P. Q.

Le sousigné est prêt à recevoir les applications des messieurs qui désireraient agir comme agents d'assurances pour la compagnie.

Conditions faciles pour les bons agents. S'adresser à M. BROWN, agent général No 113, rue St Pierre, Basse-Ville, Québec. 16 juillet 1881.

Differentes causes, l'age avance, les soucis, la maladie, les desappointements, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes ou determine la chute prematuree...

Rien de moins que les incontestables bienfaits repandus sur dix mille malades ne suffiraient a maintenir la reputation dont jouit la Salsepareille d'Ayer...

La Salsepareille d'Ayer n'a pas d'egal pour purifier le sang. Elle donne du ton au systeme nerveux, retablit et preserve la sante, et ramene la vigueur et l'energie...

Prepare par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U. Chimistes pratiques et analytiques.

En vente chez tous les Pharmaciens.

A VENDRE

Petite brochure concernant les ordinations du sous-diacon, du diacon et du pretre. Ce volume contient la traduction en francais de la priere, admonitions et rubriques...

A VENDRE

- LIBRAIRIE DU "QUOTIDIEN"
Mannet du pelerin a la B. n. Ste Anne de Beupre... 20c
Mois de Ste Anne... 25c
Petit paroissien precede de la Neuvaine a Ste Anne... 20c

Terre a vendre.

A St Henri, comte de Levis, une excelente terre contenant 4 arpents de large sur 30 de profondeur avec batisses. M. P. Beaudoin, facteur d'orgues, de Levis, prieur de cette terre, etant appele comme gérant d'une fabrique d'orgues desire vendre cette terre aux conditions les plus faciles.

S'adresser a M. ALFRED LEMIEUX, agent, ou au Sr BEAUDOIN, Cote du Passage, Levis 6 juillet - 3m - 3fms

PERDU

Mardi le 19 du courant, depuis la station du Grand-Tronc, jusqu'à la cote Thibbits une boîte de carton contenant un chapeau pour dame. Celui qui le remettra à ce Bureau sera generousement recompense. 21 juillet, - 2 f.

HEURES DE LA MAREE HAUTE A QUEBEC.

Table with 4 columns: Date, Juliet, Matin, Soir. Rows for Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

On reconnait universellement que les Pilules Cathartiques d'Ayer sont le meilleur de tous les purgatifs employes dans les familles. Elles sont le resultat de longues et laborieuses recherches...

Donces et efficaces, les Pilules Cathartiques d'Ayer sont specialement adaptees aux besoins de l'appareil digestif dont elles proviennent et garentissent les detrangements, si elles sont administrees en temps utile.

Prepare par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U. Chimistes pratiques et analytiques.

Geo. Guenet HORLOGER et BIJOUTIER.

M. GUENET a le plaisir d'annoncer au public qu'il vient de recevoir le plus bel assortiment d'horloges, de montres et de bijouxeries qu'il soit possible de voir...

SIROP DE BARBADE

Arrive aujourd'hui par le navire "Henry". 206 Tonnes, 18 Tierces, 18 Quarts.

J. JOSEPH & SONS, QUEBEC.

Queen Restaurant

ALPHONSE POULIN BEGS TO call the attention of visitors and the public in general to the ample accommodation...

FIRST CLASS TABLE and ubiquitous attendance. Meals of the best quality, liquors and cigars of the finest marks are attainable at this house at the shortest notice...

OYSTERS SERVED IN EVERY STYLE.

arrived with a speciality of oysters. A call is solicited. A. POULIN, Proprietor Queen Restaurant, 22 June 1881.

JOSEPH LEPAGE

IMPORTATEUR D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, SIROPS DES BARBADES. Theis, Sucres bruts et raffines, Sucre d'Erable, Huile de Morue, de Loup Marin, et Huile d'Olive et Huile a Machine...

V. DESPLATS BARBIER - COIFFEUR

Marchand de Cheveux. Desire informer ses amis et ses nombreux pratiques, qu'il a transporte son etablissement (boutique et magasin) au numero 254, rue et faubourg St-Jean.

254, rue et faubourg St-Jean. Vis-a-vis les salles d'ancien de M. Oct. Lemieux & Cie. Il espere que l'attention qu'il apportera a les servir, lui meritera a l'avenir le meme encouragement qu'ils lui ont donne par le passé. 20 mai 1881.

Chemin de fer Intercolonial.

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1880-81. A PARTIR DE LUNDI, le 6 JUIN.

Les trains de ce chemin de fer partent et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit:

Table with columns: Départ, C. de F., Temps de Québec. Rows for Express pour Halifax et St. Jean, Train d'accommodation et malle, Train de fret.

Les chers Pullman laissent Lévis les Mardis, Jendis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis se rendent directement à St. Jean.

Ligne de la malle Royale.

1881. -DES- 1881. VAPEURS POUR LE SAGUENAY. TADOUSSAC, CAOUNA, RIVIERE DU LOUP, et MALBAIE.

COMMENCÉ LE 28 JUIN, les vapeurs de première classe "SAGUENAY" Capt M. Lecours, "UNION" Alex Barras...

Se reliant à Québec avec la compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario le chemin de fer Q. M. O. & O. et le chemin de fer du Grand-Tronc...

PELERINAGE A STE. ANNE

Le vapeur "BROTHERS" CAPT. A. BAKER. A partir de cette date, le "BROTHERS" ce magnifique vapeur, qui offre tout le confort desirabile aux voyageurs...

CHEMIN DE FER Intercolonial

A partir de samedi prochain, DEUX JUILLET, et à chaque samedi suivant pendant toute la saison des bains, un train partira de Lévis à 1.20 HEURE p. m.

Pour couvrir le lundi matin, les chers laisseront le Lévis à 8 HEURES a. m. et arriveront à Lévis à 3.53 assés tôt pour prendre la ligne des bateaux à Québec...

Bureau du chemin de fer Moncton, N. B. 28 juin 1881.

CHEMIN DE FER Quebec Central

Service régulier entre Sherbrooke et Québec et St. Joseph, Penitenciel le plus rapproché des mines d'or de la chaudière, par le chemin de fer.

A PARTIR DE Jeudi, le 26 mai 1881.

Les convois partiront comme suit: Train de passagers. Laisse Sherbrooke... 8.15 A. M.

Table with columns: Train, Laisse, Arrive. Rows for Laisse Sherbrooke, Arrive à la Jonction, Arrive à Lévis, Laisse Lévis, Arrive à la Jonction, Arrive à Sherbrooke.

Lévis, 24 mai 1881. A STEELE, Surintendant.

Chemin de Fer Q. M. O. et O

CHANGEMENT D'HEURES A PARTIR DE Lundi, 25 juillet 1881.

les Trains circuleront comme suit: TRAIN ECLAIR.

Table with columns: Départ, Arrivée, Mixte, Malle, Express. Rows for Départ de Hochelaga pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Hochelaga, Arrivée à Hochelaga.

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers, sont pourvus de Chars Palais le jour et de Chars portois la nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font coincidence avec les Trains allant et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec, à 4 p. m. Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station de Mill-Sud 10 minutes plus tard qu'à Hochelaga.

L. A. SENECAI, Surintendant General.

Credit - Foncier FRANCO-CANADIEN.

CAPITAL \$5,000,000. Prés: L'hon. E. DELEBE, sénateur (Paris). Vice-Président: L'hon. J. A. CHAPLEAU.

Directeur: ELISHA BEAUDET, écuyer. Chef de bureau: L. N. CARRIER, écuyer.

Bureau à Québec: Edifice de la Banque Union, 56, rue Saint-Pierre.

La société fait des prêts hypothécaires, tant dans les villes que dans les campagnes, de pas moins de \$250, à long terme avec amortissement, et à court terme sans amortissement.

Charles Letellier Horloger et Bijoutier. St. David de l'Aube-Rivière, Lévis.

Se charge de réparer outre les montres bijoux, etc., les pianos, harmoniums, ou tous autres instruments de musique. Le tout aux meilleurs conditions, et d'une manière habile. 11 mai.



JOS DONATI Watch-Maker & Jeweller

AUX INCENDIÉS GRAND AVANTAGE. JOS DONATI 158, rue St. Jean, et 241, rue St. Paul.

M. DONATI comprenant dans quel état de choses se trouvent les incendiés, attendu qu'il a lui-même perdu ses effets à sa maison, offre à moitié prix ses horloges de tout genre aux personnes qui ont perdu les leurs.



LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE MOULINS A COUDRE DU CANADA.

Les sous-signés ont déclaré de vendre à réduction pour le temps des fêtes seulement une partie de leur énorme quantité de moulin qu'ils viennent de recevoir.

Nous agents de la campagne sont autorisés à la même chose. Noms des moulins que nous avons toujours en mains: WANZER A., WANZER C., WANZER E., WANZER F., ROYAL WHEELER & WILSON, (à gauche).

SINGER de Famille. SINGER No. 2 (en fer). Comme l'on voit qu'une dix sorte de moulin qu'il y a un grand choix à faire, une personne peut nullement seoir autrement que de prendre à son goût sur une aussi grande quantité nous avons aussi presque toujours en mains les RAYMOND, WHITE, WILSON, qui complètent toutes les sortes de moulin qu'il y a dans Québec.

Nous agents de la campagne sont les Messieurs suivants: Hilaire Massicotte, orfèvre, St. Basile, Portneuf.

Octave Dubé, Trois-Saumons, L'Islet Anselme Plante, St. Frédéric, Beauce A. G. Routhier, libraire, Lévis J. E. L'Arrivé, notaire, Sandy Bay Bimoussi.

Chez tous nos agents l'on trouvera les mêmes sortes de moulin que nous avons, aussi huile et aiguilles de toutes sortes, etc.

Tous les agents de moulin à coudre sont invités à visiter notre établissement pour l'achat en gros de l'huile au baril ou au gallon, aiguilles et navettes de toutes sortes dans les plus grandes quantités.

AGENTS, M. Joseph T. Lachance, rivière Gilbert, Beauce M. A. Delisle, marchand, Stanfold (Arthabaska).

Nous réparons toutes sortes de moulin. Gervais & Turner 339, RUE ST. JOSEPH.

Vis-à-vis la Congrégation, St. Roch, QUEBEC. 1880.

VENTE DE BOIS Moulin T. PARADIS

LEVIS. M. PARADIS informe le public qu'il a constamment en mains une grande quantité de Pêche et Epinette blanche et Cèdre de toute longueur depuis 12 à 40 pieds, pour charpente, aussi planches et madriers de 3 pouces de Pêche. Le bois de charpente sera scie suivant spécification. Les ordres sont remplis sous le plus court délai. T. PARADIS, marchand de bois, Lévis, 15 juin.